

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Quatre-vingtième session**

Bangkok, 22-26 avril 2024

Point 4 j) de l'ordre du jour provisoire*

Examen de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission : statistiques**Vers la concrétisation de la vision régionale de systèmes inclusifs d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil****Note du secrétariat***Résumé*

La Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024) a pour objectif de faire en sorte que toute la population de l'Asie et du Pacifique bénéficie de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil universels et adaptés aux besoins. Depuis le début de la Décennie, le Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique a orienté la mise en œuvre du Cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique en vue de concrétiser la vision commune.

Afin de faciliter les préparatifs de la troisième Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, qui doit se tenir en juin 2025, le Groupe directeur régional, à sa neuvième réunion tenue du 10 au 12 mai 2023, a formulé des recommandations précises à l'intention des États membres, des partenaires de développement et du secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

Le Groupe directeur régional recommande que la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024) soit prolongée jusqu'à 2030 de manière qu'elle coïncide avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il souligne l'importance de l'examen des progrès accomplis de 2024, encourageant les membres et les membres associés de la Commission à y participer. L'examen fera fond sur les recommandations du Groupe directeur régional afin de mettre en lumière le rôle de la résilience, de l'inclusivité et de la transformation numérique, ainsi que de mettre davantage l'accent sur l'enregistrement des causes de décès.

La Commission est invitée à prendre note des recommandations et à donner des orientations supplémentaires au secrétariat et au Groupe directeur régional afin de concrétiser la vision commune.

* ESCAP/80/1.

I. Contexte

1. À la Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, tenue à Bangkok du 24 au 28 novembre 2014, les membres et les membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ont proclamé la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024) et adopté la Déclaration ministérielle intitulée « Faire en sorte que chacun soit compté » en Asie et dans le Pacifique et le Cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique. Les membres et les membres associés ont proclamé leur vision commune selon laquelle, d'ici à 2024, toute la population de l'Asie et du Pacifique bénéficierait de systèmes universels et réactifs d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil qui facilitent l'exercice de leurs droits et promeuvent la bonne gouvernance, la santé et le développement.

2. Depuis 2014, les membres et les membres associés ont accompli des progrès considérables dans la réalisation des objectifs et des cibles du Cadre d'action régional, comme en témoigne le rapport établi à mi-parcours de la Décennie que la CESAP a publié en 2021¹. Ce rapport décrit aussi les difficultés que les membres et les membres associés doivent encore surmonter avant de concrétiser la vision de la Décennie d'ici à 2024.

3. À la deuxième Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, tenue à Bangkok et en ligne du 16 au 19 novembre 2021, les ministres et les représentant(e)s des membres et des membres associés de la CESAP ont adopté la Déclaration ministérielle sur la construction d'un avenir plus résilient grâce à un enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil inclusifs, dans laquelle ils (elles) ont pris note des progrès importants des pays, comme en témoignait le rapport à mi-parcours, reconnu que des mesures supplémentaires devaient encore être prises, proclamé leur attachement constant à la vision commune et constaté qu'il était nécessaire d'accélérer le rythme des améliorations pour atteindre les objectifs communs.

4. Dans sa résolution 78/4 sur la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle, adoptée le 27 mai 2022, la CESAP a prié la Secrétaire exécutive d'appuyer l'organisation d'une troisième Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique pour marquer la conclusion de la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024), selon qu'il conviendrait.

II. Résumé des débats tenus lors de la neuvième réunion du Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique

5. La neuvième réunion du Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique s'est tenue à Bangkok du 10 au 12 mai 2023. La réunion avait pour objectif d'examiner les progrès réalisés depuis la huitième réunion,

¹ *Getting Every One in the Picture: A Snapshot of Progress Midway through the Asia and Pacific Civil Registration and Vital Statistics Decade* (publication des Nations Unies, 2021).

de préparer l'examen final de la Décennie, notamment d'arrêter les thèmes et les sujets des questionnaires que les pays devraient remplir, d'étudier la possibilité de prolonger la Décennie et de déterminer les domaines d'action des futures activités.

6. Les représentantes et représentants des membres de la CESAP ci-après ont participé à la réunion : Bangladesh, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, Géorgie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Kiribati, Malaisie, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Samoa et Sri Lanka. Les partenaires de développement ci-après étaient également représentés : Communauté du Pacifique (au nom du Groupe d'entente de Brisbane), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Organisation mondiale de la Santé, Plan International et Vital Strategies. Les représentantes et représentants du Fonds des Nations Unies pour la population, du bureau d'appui régional du Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui y est associée et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont participé en tant qu'observateurs. La réunion a été partiellement financée par l'initiative Bloomberg Philanthropies Data for Health.

A. Accélérer la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur la construction d'un avenir plus résilient grâce à un enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil inclusifs

7. Les membres du Groupe directeur régional ont présenté des informations sur les progrès accomplis dans la réalisation du Cadre d'action régional, puis ont tenu une table ronde sur les forces et les faiblesses de la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024). Les représentant(e)s de la Communauté du Pacifique, du HCR, de l'Institut philippin de statistique, de l'UNICEF et de Vital Strategies ont animé la table ronde.

8. Les membres du Groupe directeur régional ont reconnu que la Décennie avait dynamisé les engagements politiques, réuni les parties prenantes intéressées et aidé les organismes et les partenaires de développement concernés à mener à bien leurs mandats. Les membres ont également noté que, dans le cadre de la Décennie, il aurait été bénéfique de s'attacher à mener de front les initiatives en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et celles visant à ne laisser personne de côté, car des millions de personnes n'étaient toujours pas enregistrées dans la région.

9. Les membres ont également examiné les perspectives pour la Décennie, soulignant qu'il était nécessaire de maintenir la dynamique, de faire fond sur les réussites afin de répondre aux difficultés qui subsistaient et de renforcer le suivi et l'évaluation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil.

10. Les membres du Groupe directeur régional ont présenté des exposés et fait part de leurs expériences de l'évaluation des inégalités, de la transition numérique et de la résilience, entre autres sujets. Les membres se sont également penchés sur l'examen de la Décennie de 2024 et les possibilités de prolonger la Décennie au-delà de 2024.

1. Exploiter la transformation numérique pour améliorer l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil

11. Les membres du Groupe directeur régional ont discuté de leur expérience de la numérisation de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil. Le (la) représentant(e) du PNUD a présenté l'initiative de son organisation visant à aider les pays à utiliser le numérique pour l'enregistrement des faits d'état civil. Si la dématérialisation des systèmes présente de grands avantages, les membres ont souligné à quel point il était important de mettre en place un système complet d'enregistrement des faits d'état civil, ce qui constituait une première étape fondamentale vers la création d'une identité juridique pour tous.

12. Les aspects du passage au numérique qui posaient le plus souvent problème étaient la numérisation à la source (numérisation ou informatisation de la saisie des données), l'interopérabilité (échange et utilisation numériques des données) et la protection de la vie privée et de la confidentialité des dossiers.

13. Les membres ont souligné l'importance du numérique qui favorise l'accès inclusif à l'enregistrement des faits d'état civil et à l'identité juridique pour tous.

14. La confidentialité des données était un enjeu particulièrement important pour les membres du Groupe directeur régional qui ont souligné que la transition numérique demandait de faire davantage d'efforts afin de protéger les données personnelles et de défendre les droits des personnes à la vie privée, à la confidentialité et au consentement éclairé.

15. Les membres ont insisté sur le fait que les principes fondamentaux tels que la capacité à produire les résultats attendus, la pertinence géographique, les dispositifs nationaux et infranationaux de gouvernance, la protection de la vie privée et l'habileté numérique devaient être au centre des efforts de transition numérique.

Recommandations

16. Le Groupe directeur régional a appelé les membres du Partenariat Asie-Pacifique pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, qui rassemble les partenaires de développement déterminés à améliorer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil dans l'ensemble de la région, à appuyer l'intégration de la transition numérique dans les stratégies d'amélioration de ces systèmes et le renforcement des capacités des fonctionnaires afin de veiller à ce que ces stratégies soient effectivement mises en œuvre.

2. Mettre l'accent sur l'évaluation des inégalités

17. Les conclusions de l'examen à mi-parcours ont indiqué que la réalisation d'une évaluation des inégalités était l'étape de mise en œuvre que le moins de membres et de membres associés ont menée à bien. Le secrétariat a informé le Groupe directeur régional de l'appui actuel apporté aux membres et aux membres associés pour renforcer les capacités en matière d'évaluation des inégalités et d'analyse démographique. Les représentant(e)s du Bangladesh, des Fidji, de la République démocratique populaire lao et du Samoa ont fait part de leur expérience du soutien reçu du secrétariat dans le cadre de la réalisation d'évaluations des inégalités.

18. Les membres du Groupe directeur régional ont discuté de la disponibilité des données dans le cadre des évaluations des inégalités, de l'incidence de ces évaluations sur les politiques et les pratiques, des moyens d'améliorer les compétences en matière de données démographiques, de la participation des parties prenantes, des incitations à enregistrer les naissances et les décès et des évaluations qualitatives des inégalités.

19. Les membres ont insisté sur l'importance des évaluations des inégalités dans l'identification des groupes de population qui peuvent être laissés pour compte et dans l'élaboration de politiques et d'initiatives inclusives et résilientes à cet égard. Il a été rappelé que comme l'évaluation des inégalités était une étape de la mise en œuvre du Cadre d'action régional, les membres et les membres associés étaient tenus d'en faire une.

Recommandations

20. Les membres du Groupe directeur régional ont instamment invité les membres et les membres associés de la CESAP à tirer parti des ressources existantes, comme les mécanismes nationaux de coordination de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil, afin de mettre en place des modalités de partage des données et de relever les défis liés à la disponibilité et à l'accessibilité des données.

21. Les membres du Groupe directeur régional ont également encouragé les membres et les membres associés de la CESAP à œuvrer en faveur de l'inclusivité dans les systèmes statistiques et à prendre en compte les différences sociales, culturelles et géographiques au sein des groupes de population et entre eux afin de veiller à ce que les mesures puissent refléter les besoins de chacun.

22. Les membres du Groupe directeur régional ont fortement recommandé aux membres du Partenariat Asie-Pacifique pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil d'apporter leur appui au renforcement des capacités des fonctionnaires en matière d'évaluation des inégalités. Ils (elles) ont exhorté les membres et les membres associés de la CESAP à recourir aux orientations et aux boîtes à outils pour mener des évaluations des inégalités quantitatives² et qualitatives³. Ils (elles) ont également demandé aux partenaires de développement de faciliter le partage d'expériences aux niveaux régional et sous-régional ainsi que d'affiner et améliorer davantage les orientations et les boîtes à outils.

B. Examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique

23. Dans sa résolution 78/4, la CESAP a décidé d'organiser une troisième Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique en 2025 afin de procéder à un examen régional final des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'action régional. Le secrétariat a présenté le processus et le calendrier de l'examen au Groupe directeur régional.

² CESAP, « Guidelines for estimating completeness of civil registration of vital events » (Bangkok, 2022).

³ Jonathan Marskell et Renee Sorchik, *Bali Process Civil Registration Assessment Toolkit* (Bangkok, Processus de Bali, 2018) ; Jonathan Marskell et Renee Sorchik, *Bali Process Toolkit for Inclusive Civil Registration* (Bangkok, Processus de Bali, 2023).

24. Le secrétariat a exposé les principaux éléments de l'examen et évoqué les enseignements tirés de l'examen à mi-parcours mené en 2019, qui comprenait un examen des progrès accomplis par les membres et les membres associés dans la réalisation des objectifs, des cibles et des étapes de la mise en œuvre du Cadre d'action régional. Le secrétariat a proposé d'inclure dans l'examen de 2024 des informations supplémentaires sur les activités menées par les membres et les membres associés dans le contexte des domaines d'action du Cadre d'action régional.

25. Les membres du Groupe directeur régional ont envisagé l'ajout de nouveaux thèmes à l'examen, à savoir l'identification nationale, la transition numérique, l'enregistrement des mariages, la résilience et l'universalité. Les membres ont noté que, selon les retours d'expériences issus de l'examen à mi-parcours, les questions portant sur les causes de décès devraient être reformulées de sorte à être davantage axées sur le processus, ce qui permettrait de rendre plus visibles les progrès en matière d'enregistrement des causes de décès. Une meilleure différenciation entre les décès survenant dans les établissements de santé et ceux survenant dans les communautés, ainsi qu'entre les décès survenant dans les établissements de santé publics et dans les établissements privés, pourrait améliorer la présentation de la section du questionnaire de l'examen relative aux causes de décès.

26. Les membres ont mis en avant le rôle crucial des interlocuteurs nationaux de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil dans la coopération avec le secrétariat et la coordination des réponses reçues des organismes publics dans le cadre du questionnaire sur l'examen de 2024.

27. Les membres ont noté que le secrétariat devrait mettre en relief les responsabilités des mécanismes nationaux de coordination de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil, tant au niveau technique que stratégique, car ils contribuaient aux réponses des pays au questionnaire.

28. Les membres ont souligné qu'il importait de tester le questionnaire sur un échantillon de membres et de membres associés de la CESAP avant de le distribuer à tous les membres et membres associés en Asie et dans le Pacifique. Ils (elles) ont également insisté sur l'importance qu'il y avait de mobiliser les interlocuteurs nationaux de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil et toutes les parties prenantes concernées.

Recommandations

29. En ce qui concerne l'examen de 2024 de la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024), les membres du Groupe directeur régional ont recommandé que le secrétariat conserve la majorité des éléments de l'examen à mi-parcours, à savoir les cibles et les étapes de mise en œuvre du Cadre d'action régional. Ils (elles) ont également recommandé d'inclure les sept domaines d'action du Cadre d'action régional dans l'examen de 2024, ainsi que d'ajouter deux nouveaux thèmes : la résilience et l'inclusivité.

30. Les membres du Groupe directeur régional ont en outre recommandé que les membres et les membres associés de la CESAP aient la possibilité d'examiner les données qu'ils avaient soumises lors de l'examen à mi-parcours et d'envoyer une mise à jour au secrétariat avec leurs réponses au questionnaire de 2024.

31. Les membres du Groupe directeur régional ont appelé les membres du Partenariat Asie-Pacifique pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil à appuyer l'examen de 2024 au niveau national, par exemple par des formations et des ateliers. Idéalement, cet appui ne se limiterait pas à un rapport pour 2024 et inclurait des orientations relatives à la réalisation d'évaluations nationales exhaustives des progrès et à la mise en place de mécanismes nationaux de coordination de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil.

32. Les membres du Comité directeur régional ont proposé que le Partenariat Asie-Pacifique pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil prépare un récapitulatif de l'appui fourni par les partenaires de développement au cours de la Décennie pour la Conférence ministérielle devant se tenir en 2025.

C. Solutions pour un cadre régional d'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil au-delà de 2024

33. Les membres du Groupe directeur régional ont pris note des progrès substantiels accomplis par les membres et les membres associés de la CESAP dans la réalisation des objectifs et des cibles du Cadre d'action régional. Ils (elles) ont reconnu l'incidence de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les efforts déployés par les membres et les membres associés en vue de mettre en œuvre leurs plans d'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Ils (elles) ont également souligné qu'il était nécessaire d'accélérer les progrès et d'optimiser la mobilisation et l'utilisation des ressources. Les membres ont noté les efforts considérables qui avaient été nécessaires pour obtenir les engagements à haut niveau et les ressources en vue d'établir la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024) et mis en évidence les effets positifs résultant du maintien de la forte dynamique générée par le Cadre d'action régional.

34. Les membres ont examiné les possibilités de prolonger les engagements régionaux en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil au-delà de la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024). Ils (elles) étaient favorables à la prolongation de la Décennie, y compris des objectifs, des cibles et des cadres y relatifs.

35. La prolongation de la Décennie permettrait aux membres et aux membres associés de la CESAP de maintenir la dynamique et d'intégrer les enseignements tirés des activités d'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil pendant la pandémie. Elle offrirait également l'occasion d'intégrer les efforts visant à concrétiser la vision de systèmes inclusifs d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil aux préparatifs d'un programme de développement durable pour l'après-2030. La prolongation permettrait en outre aux membres et aux membres associés de la CESAP d'exploiter les ressources consacrées au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de faire fond sur les idées pertinentes issues des préparatifs d'un programme pour l'après-2030 afin d'orienter les futures initiatives d'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil.

36. Les membres ont en outre souligné l'importance de l'examen de 2024, qui fournirait les informations nécessaires pour décider de l'avenir de la Décennie. Cet examen comprendrait des informations actualisées sur les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les possibilités de partenariat aux niveaux national et régional.

Recommandations

37. Compte tenu du rythme des progrès des pays et des effets de la pandémie, les membres du Groupe directeur régional ont recommandé que la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024) soit prolongée jusqu'à 2030 pour qu'elle coïncide avec le Programme 2030.

38. Les membres ont également recommandé d'ajouter deux nouveaux thèmes, la résilience et l'inclusivité, à la prolongation de la Décennie. Assurer la résilience et l'inclusivité des systèmes aiderait à atteindre les objectifs et les cibles du Cadre d'action régional.

39. Les membres ont noté l'importance qu'il y avait de tenir compte des facteurs spécifiques au contexte, comme les mécanismes nationaux et infranationaux de gouvernance, les enjeux géographiques et les pratiques socioculturelles, dans la mise au point d'initiatives relatives aux systèmes inclusifs et résilients d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, en accord avec les principes clefs du Cadre d'action régional. Cela serait essentiel pour permettre aux populations difficiles à atteindre et aux personnes en situation de vulnérabilité, notamment les personnes vivant dans des zones rurales, reculées, isolées ou frontalières, les populations autochtones, les communautés locales, les migrants, les non-citoyens, les demandeurs d'asile, les réfugiés, les apatrides, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, les travailleurs domestiques, les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les enfants trouvés et les personnes sans papiers, d'accéder à l'enregistrement des faits d'état civil et aux services essentiels.

III. Questions portées à l'attention de la Commission

40. La Commission souhaitera peut-être réaffirmer l'engagement qu'elle a pris en faveur de la vision selon laquelle toute la population de la région Asie-Pacifique devrait bénéficier de systèmes universels et réactifs d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil qui facilitent l'exercice de leurs droits et favorisent la bonne gouvernance, la santé et le développement et accélèrent la concrétisation de la vision commune.

41. La Commission est invitée à prendre note des recommandations du Groupe directeur régional et à donner des orientations supplémentaires au secrétariat et au Groupe directeur régional afin de concrétiser la vision commune.